

AVIS DE LIMITATION DU DROIT D'EXERCICE

Le Comité exécutif de l'Ordre des ingénieurs du Québec a prononcé la limitation volontaire du droit d'exercice de l'ingénieure Marie-France Raymond (membre no 133279) dans le domaine de l'hydrogéologie.

L'ingénieure Raymond dont le domicile professionnel est situé à Repentigny, s'est engagée à ne plus exercer dans ce domaine le 13 avril 2011. Depuis cette date, elle n'est plus autorisée à y exercer des activités.

